Efficience et ambition de la CDEFI au service des écoles d'ingénieurs J. Fayolle, E. Duflos, R. Boné, S. Mougard, JM Nicolle

Profession de foi – Élections à la présidence de la CDEFI du 18 juin 2021.

Le projet politique que nous portons s'inscrit en pleine continuité des travaux menés depuis 2 ans par l'équipe présidentielle actuelle. Il vise à conforter et à affirmer de manière encore plus forte la place particulière des écoles d'ingénieurs dans le paysage français et international de l'enseignement supérieur et de la recherche et, au delà, le rôle essentiel des écoles au sein du monde socio-économique. Les écoles d'ingénieurs sont des acteurs naturels de la transformation, pour accompagner les profondes mutations de la société, transitions numérique, environnementale, énergétique, mais aussi évolutions induites par la crise actuelle qui a bouleversé profondément nos modèles. Nos écoles forment les générations futures aux meilleures compétences, avec sérieux et exigence, avec l'ambition de positionner notre nation et ses entreprises au meilleur niveau dans la compétition internationale.

La CDEFI est un acteur institutionnel majeur de l'enseignement supérieur et de la recherche, à la fois vecteur d'influence pour éclairer la décision publique et levier d'accompagnement de chaque école dans ses évolutions. Pour répondre de manière efficace à ces enjeux, elle fédère les forces et agit en représentation de ses membres auprès de nombreux acteurs :

- les différents ministères de tutelles des écoles : bien évidemment le MESRI mais aussi avec les autres ministères dont relèvent les écoles (industrie, défense, agriculture, ...)
- les autres acteurs de la formation, notamment la Conférence des Présidents d'Université, mais aussi les autres conférences équivalentes en Europe, ainsi que les structures d'évaluation et d'accréditation.
- les acteurs de la recherche et de l'innovation, les grands organismes de recherche, la DGRI, mais aussi au niveau international et en relation avec les acteurs de la recherche privée,
- les représentations chargées d'instruire les évolutions législatives (Assemblée nationale, Sénat, ...) ou d'en mesurer les impacts (Cour des comptes, ...),
- les entreprises et les institutions les représentant (Branches, MEDEF etc...),
- les Collectivités territoriales pour nourrir les transformations en cours et futures,
- enfin en direction de la société civile au travers de la valorisation et de la communication de ses actions.

La CDEFI, conférence de l'ensemble des écoles d'ingénieurs en France, veillera à ce que les écoles, quels que soit leur taille et leur statut, aient accès aux mêmes opportunités, appels d'offres et aient les mêmes droits.

S'engager dans un nouveau mandat à la présidence de la CDEFI, c'est à la fois assumer le bilan d'un engagement de 2 années au service du collectif et impulser un nouveau souffle pour accompagner le positionnement des écoles d'ingénieurs françaises au cœur de notre ESR.

Le bilan démontre notamment que, en dépit de la situation sanitaire, les écoles ont assuré avec efficacité l'intégralité de leurs missions au service de leurs élèves et de la société. La conférence a participé à la cohérence et à l'adaptation permanente de ces processus aux

conditions sanitaires, sur les questions de l'attractivité internationale, la relation entre formation et société, l'inclusion de tous les publics dans nos écoles, la lutte contre les stéréotypes, les violences sexistes et sexuelles. La conférence a aussi accompagné les écoles dans les mutations profondes de l'apprentissage, des évolutions en cours autour de la recherche au travers de la Loi de Programmation de la Recherche et du nouveau Plan d'Investissement d'Avenir, et enfin dans la relation des écoles avec leurs partenaires, dans le cadre des politiques de site et de leurs relations à leurs territoires. L'importance d'une filière scientifique et technologique forte depuis la formation post-bac jusqu'au doctorat, puis vers l'innovation, le transfert et la valorisation a été largement démontrée.

La CDEFI a porté au printemps 2020 de nombreuses réflexions dans le cadre du Plan de Relance autour de 4 piliers principaux :

- l'agilité et la coopération pour favoriser une transformation sociétale et environnementale;
- une stratégie en enseignement supérieur et recherche affirmée et intégrant les questions de souveraineté et de dynamique européenne;
- l'innovation et l'accompagnement des entreprises dans leurs transformations et transitions ;
- l'expérience usager sur les campus pour investir dans le potentiel humain.

Ces propositions, ambitieuses, articulent les futurs chantiers que nous souhaitons conduire dans le prochains mois :

- affirmer la parfaite adéquation du diplôme d'ingénieur aux besoins et enjeux des entreprises. L'association des compétences scientifiques et technologiques solides et des sciences humaines et sociales et aux soft-skills rendent nos ingénieurs diplômés aptes à assumer de hautes responsabilités dès leur premier emploi. Cette association, qui va bien au-delà de l'ingénierie, est la clé pour aborder les problématiques complexes, pluri et transdisciplinaires, tant du point de vue de la science que de la mise en œuvre, humaine et sociale, des solutions envisagées,
- adapter de manière continue nos dispositifs de formation pour répondre aux attentes des parties prenantes à tous les niveaux :
 - o en relation avec la réforme du baccalauréat, mais aussi du déploiement de cycles de formation courts (BUT, Bachelors des écoles d'ingénieurs),
 - o renforcer le positionnement de nos diplômes d'ingénieurs dans l'offre de formation internationale.
 - affirmer les compétences du doctorat comme un levier important pour répondre aux problématiques d'innovation et de croissance des entreprises du 21^{ème} siècle,
- approfondir et étendre l'inclusivité de nos écoles, en favorisant la mixité sous toutes ses formes (sociale, culturelle, de genre, ...), leur bienveillance à l'égard de tous et de toutes. Aucune violence sexiste et sexuelle ne saurait être tolérée, en particulier au sein de nos écoles et de leur écosystème. Les dispositifs de formation et d'information des personnels et des élèves est une part essentielle du chantier que nous ouvrons.
- valoriser nos formations en apprentissage tant du point de vue de la diversité des profils d'élèves, du fonctionnement de nos établissements, que du rayonnement international.
- consolider le modèle économique global de nos écoles, quel que soit leur statut et leur tutelle, en lien avec nos parties prenantes (entreprises, usagers, collectivités territoriales, ...),
- préserver une diversité de structures dans l'écosystème de l'enseignement supérieur : en complémentarité et en partenariat avec les universités, dans la

- construction des établissements expérimentaux sur certains lieux, mais aussi et surtout en conservant l'agilité et l'autonomie de décision et de gestion des écoles d'ingénieurs qui ont démontré leurs efficiences et leurs réactivités.
- participer activement à l'effort de recherche, tant fondamentale qu'en partenariat avec les entreprises, gage de création d'innovation et d'un lien recherche formation en circuit court, intégrateur de l'ensemble de la chaine de valeurs, depuis la formation de jeunes compétences jusqu'au transfert et à la valorisation.
- renforcer la coopération public-privé au sein même de notre famille des écoles d'ingénieurs, comme vecteur de développement et d'opportunité.

Enfin et ce n'est pas le moindre des chantiers, les écoles d'ingénieurs françaises sont immergées dans la mondialisation, tant pour leur recrutement, l'insertion professionnelle de leurs élèves, mais aussi la création de valeur scientifique. L'articulation des écoles aux universités européennes, le benchmarking de nos dispositifs français par rapport aux standards internationaux est un challenge qui nous fera évoluer positivement. Pour cela, nous mettrons en place au sein de la CDEFI, d'abord de manière expérimentale, puis rapidement dans les statuts, un « International Advisory Board » (IAB). Composé de personnalités internationales, il alimentera la conférence en éléments de fonds, sur l'ensemble des thématiques, en articulation et en comparaison avec les pratiques internationales, tant pour les écoles que pour la conférence elle-même. La présidence de l'IAB et son animation sera confiée à Christian Lerminiaux, « former-president » de la CDEFI. L'annexe ci-après décrit le fonctionnement envisagé.

Organisation

Le dispositif actuel de fonctionnement de la CDEFI sera maintenu, gage de lisibilité et d'efficacité dans un système global qui ne manque pas d'éléments de perturbation par ailleurs. Autour du président et de son bureau, la commission permanente de la CDEFI assume son rôle de pouvoir décisionnaire. Son fonctionnement resserré autour des membres élus, complétés d'invités en fonction des points d'ordre du jour, est la pierre angulaire du positionnement de la conférence. Les 5 commissions de travail assurent la continuité des travaux sur les axes principaux :

- Formation et Société,
- Recherche et innovation,
- Ressources humaines et moyens financiers,
- Structuration,
- International et développement.

Ces commissions pilotées par un président accompagné d'un ou deux vice-présidents créent des groupes de travail « GT » (potentiellement commun entre plusieurs commissions). Ces GT, ciblés sur les thématiques d'actualités, ont une durée de vie potentiellement courte, les résultats de ces GT venant alimenter tant la commission de travail, que le bureau et la commission permanente. Enfin, en guise d'organisation matérielle, la conférence fait le choix du numérique choisi, comme alternative occasionnelle au présentiel afin de favoriser la participation de tous aux travaux. Ainsi, si les conditions sanitaires le permettent, la majorité des réunions mensuelles de travail de la CDEFI auront lieu en présentiel, afin de faciliter les échanges informels et préserver ou créer des relations interpersonnelles. Mais, une à deux réunions par trimestre auront lieu en distanciel complet, afin de capitaliser sur les très bons taux de participation des directeurs et directrices d'écoles.

Le présent projet est ambitieux, focalisé sur l'efficience de nos dispositifs, de nos écoles, l'ambition assumée de leur croissance et de levier politique auprès de nos interlocuteurs, au profit de toutes les écoles d'ingénieurs, de leurs personnels et *in-fine* de leurs élèves.

Jacques Fayolle Emmanuel Duflos Romuald Boné
Télécom Saint-Etienne Centrale Lille INSA Strasbourg

Sophie Mougard Jean-Michel Nicolle. Ecole Nationale des Ponts et Chaussées EPF

Annexe : International Advisory Board (Conseil d'Orientation Stratégique) de la CDEFI

Il est important, pour une conférence d'établissement, de mettre en place un conseil d'orientation stratégique. Celui-ci permet, par ses délibérations, de prendre du recul par rapport aux priorités du moment, et de réfléchir aux grandes évolutions de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, dans une perspective internationale.

Ce faisant il permet aux instances de la Conférence (bureau et commission permanente) de se fixer une feuille de route définissant sa stratégie à long terme et les moyens de la mettre en œuvre. Après une période d'expérimentation il pourra être proposé d'intégrer l'existence du conseil d'orientation stratégique dans les statuts de la Conférence.

Le Conseil d'Orientation se penchera sur des sujets tels que (et sans souci d'exhaustivité) :

- L'évolution des métiers à long terme (10 ans et plus), besoin en compétences
- La formation tout au long de la vie
- La mobilité et reconnaissance internationale des diplômes et titres professionnels
- l'écosystème d'innovation et la place des Écoles d'Ingénieurs et autres établissements d'enseignement supérieur
- l'articulation Recherche publique / Recherche Privée
- la gouvernance des établissements, Autonomie et Financement
- l'évolution du paysage de l'enseignement supérieur en Europe et dans le Monde Positionnement des établissements Français, attractivité en matière de recrutement étudiant ou académique

Composition

Le Conseil sera composé de personnes reconnues pour leur sensibilité aux questions abordées et ayant occupé des fonctions en relation avec les thèmes abordés : responsables d'établissement supérieur en France ou à l'International, responsable formation, RH, recherche ou innovation en entreprise, responsables institutionnels (branches professionnelles, organisations syndicales, ONG, Organisations Internationales) . Il aura un effectif de 15 à 20 membres qui siégeront intuitu personae et seront nommées pour deux ans par la Commission Permanente de la Conférence. Il sera présidé par un Président nommé par le bureau de la Conférence.

Mode de Fonctionnement

Le Conseil se réunira tous les 6 mois. Son ordre du jour sera fixé par son Président après avis du bureau . Ce dernier pourra proposer des thèmes à aborder, le Conseil ayant aussi la possibilité de s'auto saisir . Les thèmes de réflexion seront préparés en amont par la Cdefi, en liaison forte avec le Président du Conseil et en faisant appel à des contributions / conseils lorsque nécessaire. Des comptes rendus / notes de réflexion seront rédigées après chaque réunion du conseil afin d'alimenter le bureau et la commission permanente dans ses orientations.

Afin de maintenir un lien fort avec la gouvernance de la conférence, le Président du Conseil sera invité à la Commission Permanente, au Bureau avec voix consultative. Il pourra de même participer aux réunions des commissions.